



Zollikofen, le 13.06.2023

Communiqué de presse Assemblée générale de la VSF

L'ordonnance sur le stockage obligatoire est un monstre technocratique

L'assemblée générale de l'Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF) s'est tenue le vendredi 9 juin 2023 à Unterterzen, à l'hôtel Marina Walensee. L'orateur invité, Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans (USP), s'est exprimé sur les défis actuels de l'agriculture suisse et a brossé le tableau de la production de céréales fourragères et de la viande à l'horizon 2030. Divers thèmes de politique agricole ainsi que la très discutée révision de l'ordonnance sur le stockage obligatoire ont été abordés durant l'assemblée annuelle.

Le président de la VSF, le conseiller aux Etats Damian Müller, a souhaité la bienvenue aux 70 membres et invités présents à Unterterzen. D'emblée, il a déclaré : « La politique agricole est actuellement en plein bouleversement. Cependant, malgré les grands défis, une chose est claire : l'agriculture suisse et la production animale restent importants pour notre pays ». Cela pour faire allusion aux innombrables articles de presse sur l'alimentation végétane. Un coup d'œil sur les statistiques montre que seuls 5 % des Suisses sont végétariens et qu'à peine 0,6 % sont véganes. Malgré ces tendances alimentaires, les produits d'origine animale resteront importants à l'avenir, et le secteur des aliments composés continuera donc à être un pilier important de la sécurité alimentaire suisse. « Nous représentons l'immense majorité qui continue à consommer volontiers des produits d'origine animale. Soyons sûrs de nous et n'assistons pas en silence à la diabolisation de ces produits et à la diffusion permanente de nouvelles informations négatives », a constaté Damian Müller. Par ailleurs, la sécurité d'approvisionnement figure pour la première fois dans le « top ten » du baromètre des préoccupations de la population suisse. Dans son intervention, Monsieur Müller a également mentionné l'évolution volatile des prix et l'approche technocratique de la mise en œuvre du stockage obligatoire.

Tous les points statutaires de l'ordre du jour ont pu être traités rapidement et acceptés à l'unanimité. Par ailleurs, les délégués ont pris congé de Konrad Blaser, membre du comité et l'ont remercié pour son engagement.

Thèmes de politique agricole

Les thèmes de la révision de l'ordonnance sur le stockage obligatoire et celui de la charge limite pour les aliments fourragers ont par ailleurs occupé l'AG de cette année. Dans le domaine du stockage obligatoire, il existe non seulement des doutes sur l'utilité du modèle d'approvisionnement à trois niveaux, issu de la révision, mais aussi des réserves spécifiques sur la faisabilité ou l'applicabilité de la proposition du DEFR concernant le groupe de marchandises constitué par les céréales. Le rejet du projet d'ordonnance est motivé par deux raisons :

D'une part, la mise en œuvre n'est pas compatible avec les processus d'exploitation. D'autre part, il manque des garanties quant à la rentabilité des infrastructures destinées à recevoir les marchandises faisant l'objet des stockages obligatoires. Les infrastructures devant être préfinancées par les propriétaires de ces dernières. De plus, la réduction radicale des cheptels de porcs et de volailles dans une situation de pénurie grave, telle qu'elle est présentée dans le rapport explicatif, est difficilement envisageable dans la pratique.

Le niveau des prix des céréales fourragères nationales est formé par le système des prix-seuils à la frontière suisse. En présence d'un marché volatil, la mise en œuvre de ce système constitue un véritable défi pour l'OFAG. La branche réclame depuis longtemps un ajustement / une dynamisation de la fixation de la taxe douanière, afin de pouvoir importer les marchandises, le plus près possible du prix-seuil et d'assurer ainsi le maintien des prix en vigueur. Le système devrait notamment être en mesure de réagir très rapidement et mieux lorsque les conditions du marché changent.

La solution par branche chômage couvre les pertes d'exploitation

La solution chômage de la branche couvre les pertes d'exploitation, une sorte de protection physique de la production, a également été présentée lors de l'AG 2023 de la VSF. La solution de la branche est le fruit d'un travail commun d'UFA SA et de la VSF.

Les parties impliquées dans la solution de branche chômage s'engagent à s'entraider en cas de pertes de production dues à des événements particuliers tels qu'un incendie, des phénomènes naturels, un sabotage, etc. et à reprendre la production d'aliments composés de l'entreprise sinistrée et à assurer ainsi l'approvisionnement des clients.

La confidentialité, en ce qui concerne par exemple les recettes, les données des clients, etc. ainsi que l'interdiction de concurrence sont respectées. Le bureau de la VSF à Zollikofen est responsable de la coordination de la reprise de la production de l'entreprise sinistrée par les entreprises affiliées au contrat.

La solution de branche chômage élaborée par VSF et UFA SA introduite au début du mois de juin 2023, contribue à ce que l'entreprise touchée par un événement particulier soit largement épargnée par les dommages consécutifs, tels que perte de clientèle, baisse de la qualité, manque à gagner, etc.

Où en sommes-nous en 2030 avec la production de céréales fourragères et de viande ?

Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans (USP), s'est risqué à jeter un regard sur l'avenir de l'agriculture. Dans son intervention, il a souligné que la production de denrées alimentaires d'origine animale resterait très importante à l'avenir pour l'approvisionnement de la population suisse, dont la croissance se poursuit. La réduction recherchée du cheptel existant pourrait certes mettre la branche sous pression à long terme, mais la production d'aliments composés continuera à jouer un rôle fondamental. Il est donc d'autant plus important que la branche reste unie pour se faire entendre par les politiques et le public et pour entretenir une image positive. Le fait est qu'en Suisse, on compte seulement environ 5 % de personnes végétariennes et environ 0,6 % de personnes véganes.



Le comité de la VSF se compose de directeurs de différentes sociétés membres de la VSF. Sur le marché, ils sont concurrents, mais au sein de la VSF, ils s'engagent ensemble pour leur branche. Au centre de la photo, le président de la VSF, le conseiller aux Etats Damian Müller.

En tant qu'association indépendante, la VSF défend les intérêts de la branche des aliments fourragers vis-à-vis de la Confédération et du public. Quarante-sept entreprises privées y sont affiliées. En 2022, les moulins fourragers affiliés à la VSF ont produit au total 746 509 tonnes d'aliments composés, de concentrés protéiques et d'additifs alimentaires. Cela correspond à une augmentation de 2,5 % par rapport à l'année précédente. Les aliments pour animaux à haute valeur nutritive sont la base de l'élevage et donc le moyen de production le plus important pour la production animale. C'est pourquoi la VSF s'engage depuis des années pour une production d'aliments composés durable dans toutes ses dimensions.

Contact :

Christian Oesch

Directeur

christian.oesch@vsf-mills.ch

031 915 21 14 / 079 414 71 77